L'INFO Municipale labelle

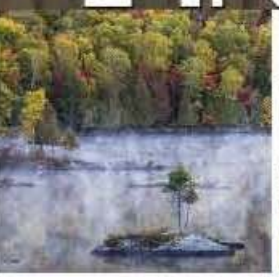

Volume 30 - Numéro 12
4 décembre 2019

MOT DU MAIRE

Bonjour,

Compte tenu de l'importance accordée par la Municipalité aux loisirs et à la vie communautaire et de l'impact du tourisme dans notre région, suite au départ de M. Paul Gervais, le conseil a procédé à l'embauche de Sophie Sigouin à titre de directrice du Service de la culture, des loisirs et du tourisme. Madame Sigouin a travaillé dans différentes municipalités et différents établissements de l'industrie touristique de la région, ce qui lui a permis d'acquérir de solides compétences dans le monde du loisir, de l'activité physique, du tourisme et de la culture. Ses expériences variées ont fait de celle-ci une gestionnaire efficace et polyvalente qui saura certainement contribuer au maintien et à l'amélioration de l'offre de services de la Municipalité. C'est avec confiance que nous accueillons madame Sigouin. Elle bénéficiera de l'appui de la Municipalité et de son conseil pour relever les nombreux défis de ce service.

Le 24 novembre avait lieu le traditionnel déjeuner du maire au profit de Centraide. Ce fût encore une fois un franc succès, grâce à l'appui de la population. Plus de 300 déjeuners servis pour une vente de 400 billets, plusieurs achetant des billets pour encourager Centraide. Cela devrait permettre à la municipalité de remettre à Centraide plus de 2500 $ qui serviront à venir en aide à des organismes de notre communauté. Ce déjeuner est également une occasion de rassemblement pour nos citoyens. C'est un déjeuner couru; notons la présence de plusieurs maires et représentants municipaux de la région.

On parle du déjeuner du maire, mais en fait c'est le déjeuner du conseil appuyé par de nombreux bénévoles et par les employés de la municipalité. Ce sont les conseillers, leurs conjoints(es) qui préparent et servent le repas. Ils sont assistés de bénévoles dont la Maison des jeunes de Labelle; une mention toute spéciale à Marieve Nantel de la Marmite Magic. Merci également aux commanditaires: Bonichoix de Labelle, Cafetier Plus, Laiterie des Trois-Vallées, Pain Weston Gadoua et l'Érablère en Folie.

Pour la deuxième année, le déjeuner du maire se voulait également écoresponsable et une vitrine pour promouvoir le compostage des matières organiques (le bac brun) dans notre municipalité. Les commentaires reçus font part d'une grande satisfaction de l'engagement de la Municipalité. Pratiquement aucune matière résiduelle ultime (les déchets) dirigée vers l'enfouissement (essentiellement les gants de vinyle), le reste est composé de matière recyclable ou compostable, comprenant les ustensiles les assiettes, les verres à café, etc. Merci au complexe Environnemental de la Rouge (RIDR) pour leur appui. À l'année prochaine pour ce rendez-vous annuel.

Quelques citoyens se sont interrogés sur le processus d'adoption des règlements et afin de clarifier la situation vous trouverez dans cette édition de l'Info municipale des éclaircissements sur certaines des procédures. La Municipalité est fière de pouvoir compter sur une administration d'expérience soucieuse de faire respecter les lois et les règlements applicables dans le monde municipal. Si vous avez besoin d'éclaircissements sur des décisions du conseil ou sur les processus, je vous encourage à communiquer avec le maire ou la direction générale et ainsi éviter les interprétations qu'on peut parfois retrouver sur les réseaux sociaux.

Le conseil est d'avis de respecter le contrat de 3 ans (il en reste 2) sur le contrôle biologique des insectes piqueurs, vous trouverez plus d'information dans ce bulletin.

Pour terminer, je veux souligner le bénévolat de nos pompiers lors de la soirée d'Halloween. Ce fut très apprécié … Un grand merci!

Procédure d'adoption d'un règlement municipal

Suite à certains commentaires de citoyens sur la procédure d'adoption des règlements 2019-311 et 2019-312 à la séance d'octobre, nous avons jugé bon d'apporter certaines précisions.

Tout d'abord, nous pouvons vous assurer que toutes les règles applicables sont toujours respectées dans le processus d'adoption des règlements par le conseil municipal de Labelle.

Tel que le mentionne l'article 445 du Code municipal du Québec :

«*L'adoption de tout règlement doit être précédée d'un avis de motion donné en séance par un membre du conseil.*

Sous réserve de toute disposition d'une loi particulière régissant le dépôt, l'adoption ou la présentation d'un projet de règlement, l'adoption d'un règlement doit également être précédée du dépôt, par un membre du conseil, d'un projet du règlement lors de la même séance que celle au cours de laquelle l'avis de motion a été donné ou lors d'une séance distincte.

Le plus tôt possible après ce dépôt, des copies du projet de règlement doivent être mises à la disposition du public.

Le conseil adopte, avec ou sans changement, le règlement lors d'une séance distincte de celle au cours de laquelle l'avis de motion a été donné et de celle au cours de laquelle le projet de règlement a été déposé et tenue au plus tôt le deuxième jour suivant celui de la dernière de ces séances.

Dès le début de la séance au cours de laquelle l'adoption du règlement sera prise en considération, des copies du projet sont mises à la disposition du public. (…) »

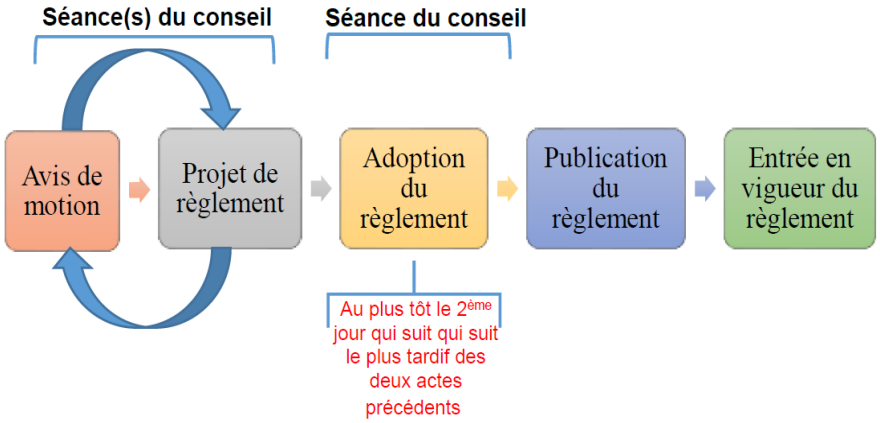

Ainsi, à la séance du conseil de septembre les avis de motion relatifs aux règlements 2019-311 et 2019-312 ont été donnés par un conseiller et des projets de règlements ont été déposés tel que le requiert la Loi. Ces règlements ont été adoptés à la séance du conseil d'octobre pendant laquelle des copies ont été mises à la disposition du public. Tout a donc été fait dans les règles.

Or, nous nous sommes fait reprocher que des copies des projets de règlements n'avaient pas été distribuées aux citoyens présents à la séance de septembre et qu'ainsi nous ne respections pas la Loi et que nous manquions de transparence.

L'article 445 stipule que le plus tôt possible après ce dépôt, des copies du projet de règlement doivent être mises à la disposition du public. Mettre à la disposition du public ne veut pas dire fournir des copies gratuites à tout le monde pendant l'assemblée, ça veut dire que les personnes qui en désirent une copie n'ont qu'à nous en faire la demande et que nous devons leur en fournir une, soit sans frais par courriel ou une copie papier moyennant l'acquittement des frais exigibles en vertu du règlement sur les frais exigibles pour la transcription, la reproduction et la transmission de documents et de renseignements personnels, adopté en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.

Or, bien que plusieurs citoyens aient été présents à l'assemblée de septembre et qu'il ait été mentionné clairement à haute voix que l'avis de motion était donné et qu'un projet de règlement était déposé pour chacun de ces règlements, et qu'ils ont même été succinctement expliqués au moment de leur dépôt, en aucun temps il ne nous en a été demandé de copies dans le mois suivant leur dépôt et précédant l'adoption des règlements.

Nous pouvons comprendre que l'application de lois telles que le Code municipal ne soit pas simple pour qui ne travaille pas dans ce domaine, mais il serait apprécié qu'avant de publier des informations erronées et de lancer des accusations injustifiées sur Facebook ou autres, des informations soient prises correctement et aux bons endroits.

Que des citoyens soient pour ou contre une décision du conseil, cela est leur droit le plus légitime et personne ne peut les empêcher de manifester leur mécontentement, mais mettre publiquement en doute la compétence et l'intégrité des personnes qui gèrent la Municipalité sans aucune raison valable dénote un manque total de respect et est tout à fait inacceptable.

Nous espérons sincèrement que ces situations ne se reproduiront pas et nous invitons quiconque désire obtenir des informations sur la gestion municipale à contacter la direction générale qui se fera un plaisir d'y répondre.

Le conseil municipal

CONTRÔLE BIOLOGIQUE DES INSECTES PIQUEURS

La première année du contrat de trois ans accordé par la Municipalité relativement au contrôle biologique des insectes piqueurs sur le territoire de la Municipalité est terminée et les résultats en sont plus que satisfaisants. Les tests effectués par l'entreprise (sous la supervision d'un employé municipal) tout au long de la saison ont démontré un résultat dépassant les engagements contractuels de 80% de diminution de la nuisance.

Le rapport final 2019 ainsi qu'une mise à jour sur le Bti et les pratiques utilisées sont disponibles sur notre site Internet au www.municipalite.labelle.qc.ca.

Il se peut toutefois que, pour toutes sortes de raisons, dans certaines zones, l'efficacité n'ait pas été aussi importante qu'elle aurait dû être. C'est pourquoi, si cette situation vous affecte, il est important de le signaler à l'entreprise en charge de ces travaux à infomoustique@gdg.ca qui verra à apporter les correctifs nécessaires si possible.

Plusieurs propriétaires ont demandé de faire exclure leur propriété de la zone d'intervention et leurs demandes ont dû être respectées. Si ce n'est pas le cas, il faut également en aviser l'entreprise responsable afin qu'elle corrige la situation. Notons toutefois que, comme il s'agit d'un service disponible sur l'ensemble du territoire, cette exclusion n'enlève en rien l'obligation de payer la taxe s'y rattachant. Il est toujours possible pour ceux qui le désirent de retirer leur demande d'exclusion.

Le conseil a également reçu une demande de quelques citoyens qui s'opposent à ce service à l'effet d'organiser une nouvelle consultation auprès de la population cet automne dans le but de pouvoir mettre fin au contrat advenant de nouveaux résultats.

Le conseil est d'avis que la consultation effectuée l'automne dernier au cours de laquelle la majorité des contribuables ayant répondu s'est prononcée en faveur de l'implantation de ce service, et qui a mené à **l'octroi d'un contrat de 3 ans,** est suffisante pour le moment et qu'il doit respecter son engagement contractuel.

Si une nouvelle consultation devait se tenir, ce ne sera pas avant la fin du contrat présentement en cours.

Le conseil municipal

SUIVI DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 28 OCTOBRE 2019

Voici le compte-rendu des dossiers traités lors de la séance extraordinaire du conseil tenue le 28 octobre 2019.

Le conseil a autorisé l'octroi d'un contrat pour l'aménagement d'une toilette à la gare, à la compagnie Mada Construction au montant estimé de 14 372,25 $ plus les taxes applicables, cette dépense devant être payée à même le fonds de parc et de terrain de jeux.

Suite au départ de M. Paul Gervais, le conseil a procédé à l'embauche de Mme Sophie Sigouin à titre de directrice du service de la culture, des loisirs et du tourisme. Nous lui souhaitons la bienvenue.

SUIVI DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 18 NOVEMBRE 2019

Voici le compte-rendu des principaux dossiers traités lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 18 novembre 2019.

Appels d'offres et contrats

Le conseil a confié à l'UMQ, le mandat de préparer, sur une base annuelle, en son nom et celui des autres municipalités intéressées, un document d'appel d'offres visant à adjuger un contrat d'achat regroupé de différents produits utilisés comme abat-poussière (chlorure de calcium solide en flocons) nécessaires aux activités de la Municipalité pour l'année 2020.

Administration, finances et ressources humaines

Le conseil a autorisé le maire et la directrice générale à signer, pour et au nom de la Municipalité de Labelle, une entente avec la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge (RIDR) relative à la cueillette personnalisée des matières recyclables dans des commerces spécifiques de Labelle à chaque semaine et leur transport à la RIDR pour leur conditionnement et leur disposition au coût estimé de 17 241 $ pour l'année 2020.

Le conseil a reconduit et bonifié son programme de mesures incitatives à l'investissement économique sur le territoire de Labelle qui vise à favoriser l'implantation de commerces du secteur de l'alimentation de 900 m2 et plus ainsi que les hôtels de plus de 15 chambres à coucher.

Le conseil a également approuvé le budget 2019 de l'Office municipal d'habitation.

Travaux publics

Le conseil a autorisé la fermeture et la cession à sa valeur marchande d'une section de chemin inutilisée constituée du lot 5 225 546.

Le conseil a octroyé le contrat de déneigement du chemin des Gélinottes à M. Steve Labelle au coût de 1 200 $ plus les taxes applicables pour l'hiver 2019-2020.

Le contrat de déneigement du secteur du lac Labelle a dû être modifié suite à la décision de fermer le chemin Lacoste sur une longueur de 2,31 kilomètres.

Des fonds ont été appropriés de l'excédent non affecté pour la réalisation de :

- travaux de dynamitage sur les chemins du Lac-Labelle, du secteur Blueberry Lake, du Lac-Joly et de la Mine par Dynamitage Ritchie au montant de 16 415 $ plus les taxes applicables;
- travaux de réparation et d'installation de glissières de sécurité pour un montant de 26 076,75 $ plus les taxes applicables pour l'installation de nouvelles glissières de sécurité sur le chemin Brousseau ainsi que d'un montant n'excédant pas 12 500 $ pour la réparation de glissières sur divers chemins;
- l'ingénierie permettant de mener à terme le projet de mise aux normes du barrage du lac Labelle, selon l'offre de services présentée au coût de 29 700 $ plus taxes applicables;
- travaux d'installation de portes électriques pour faciliter l'accès à divers bâtiments municipaux aux personnes à mobilité réduite pour un coût net n'excédant pas 10 000 $.

Sécurité publique

La Municipalité a autorisé l'implantation d'un système de notification et d'alerte à la population et a mandaté Telmatik à cet effet en se servant de la subvention reçue dans le cadre du Volet 1 du programme d'aide financière offert par l'Agence municipale 9-1-1 du Québec afin de soutenir les actions de préparation aux sinistres, dont prioritairement les mesures, afin de respecter cette nouvelle réglementation.

Avis de motion et règlements

Un avis de motion a été donné relativement à l'adoption, lors d'une séance ultérieure de ce conseil, du règlement numéro 2018-313 décrétant l'imposition des taux de taxation et de tarification des services municipaux pour l'exercice financier 2020.

Questions

Les questions ont porté sur divers sujets. Le conseil a entendu les différents commentaires et fera le suivi qu'il juge approprié.

Voici donc le résumé des principales décisions prises lors des séances du mois d'octobre 2019.

Veuillez prendre note que la prochaine séance ordinaire du conseil aura lieu **le lundi 16 décembre 2019 à 20 h.**

Les prévisions budgétaires 2020 seront adoptées **le lundi 16 décembre 2019 lors d'une séance extraordinaire qui aura lieu à 19 h 30.**

****

Pour mieux vous informer, certains de ces dossiers font ou feront l'objet d'articles plus détaillés dans *L'Info municipale*, dans les journaux ou dans d'autres publications que vous pouvez consulter. Dans certains cas, des avis publics seront publiés légalement par leur affichage à l'hôtel de ville, à la maison de la culture et, pour la période du 1er juillet au 30 septembre, sur le panneau d'affichage près du quai public du lac Labelle. Vous pouvez aussi, pour le détail de l'ensemble des décisions du conseil ou pour prendre connaissance des règlements adoptés, visualiser les procès-verbaux et les règlements à la section « Conseil municipal » du site de la Municipalité au http://www.municipalite.labelle.qc.ca/. En outre, vous pouvez communiquer directement avec moi au 819-681-3371, poste 5004.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Claire Coulombe

DES OBJETS INDÉSIRABLES DANS LA TOILETTE ÇA COÛTE CHER!

Jetez-vous dans la toilette des lingettes humides, cotons-tiges, condoms, serviettes hygiéniques? Ces articles sanitaires qui aboutissent dans les égouts coûtent une petite fortune à la Municipalité pour les dommages qu'ils peuvent faire aux équipements sans compter le coût d'entretien plus élevé.

Les lingettes sont la cause principale de bien des problèmes constatés tels qu'égouts bouchés, pompes bloquées par l'amalgame formé et pompes mises hors service.

Certaines marques de commerce de lingettes indiqueraient sur l'emballage qu'elles peuvent être jetées dans la toilette, mais on ne devrait jamais mettre cela dans les toilettes. Les lingettes sont souvent faites avec des fibres synthétiques et vont également attirer d'autres matières avec elles, par exemple la graisse de cuisson.

Voici quelques objets indésirables pour notre réseau d'égout :

Nous vous remercions pour votre compréhension et nous espérons que chacun acquière ou continue à avoir de bonne pratique chaque jour.

DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE POUR L'ASSEMBLÉE DE DÉCEMBRE

À la séance du conseil municipal qui se tiendra le lundi 16 décembre 2019, deux dérogations mineures seront à l'ordre du jour :

Demande #2019-017 : Demande de dérogation mineure pour la reconstruction du bâtiment principal après démolition partielle avec un agrandissement face au lac incluant un garage intégré, dérogeant de 8.71 mètres de la marge de recul avec la ligne des hautes eaux, avec une galerie et une aire de stationnement dérogeant respectivement de 0.37 mètre et 8.5 mètres de la marge de recul avec la ligne des hautes eaux. Le tout sur le lot 5010870, situé au 2556, chemin du Petit-Lac-Caribou.

Demande #2019-018 : Demande de dérogation mineure pour la reconstruction après démolition complète du bâtiment principal avec un agrandissement de 49.9 mètres carrés, dérogeant de 12.3 mètres de la marge de recul avec la ligne des hautes eaux, avec un abri d'auto et un perron dérogeant respectivement de 9.69 mètres et 0.66 mètre de la marge de la marge de recul avec la ligne des hautes eaux. Le tout sur le lot 5224919, situé au 260 chemin de la Presqu'île.

Toute personne ou organisme intéressé peut se faire entendre par le conseil relativement à ces demandes de dérogations mineures.

Bibliothèque Lancia-Monette
Nathalie Robson, directrice
819 681-3371, poste 5021
www.mabibliotheque.ca/labelle

Spectacle pour le 2 à 8 ans

Quand : Le samedi 7 décembre à 10 h 30
Où : Salle Valiquette (haut de la bibliothèque)
Durée : 45 minutes
Gratuit, aucune réservation requise

Pendant la nuit Stella, la fée des étoiles, accroche, avec sa baguette, l'étoile du nord qui tombe quelque part sur terre. Complètement perdue et déboussolée, elle ne retrouve plus son chemin vers le Pôle Nord. Les enfants ainsi que les personnages colorés qu'elle rencontrera, tout au long de sa quête, la guideront dans d'étranges sentiers de la forêt où elle affrontera ses peurs. Venez découvrir, avec elle, où se cache l'étoile du nord.

Avis d'échéance du prêt par courriel

Vous voulez recevoir un avis d'échéance de vos prêts 3 jours avant la date de retour?

Pour en profiter, il suffit de contacter ou visiter la bibliothèque pour ajouter votre adresse courriel à votre compte

Heures d'ouverture :

Mardi :	13 h à 17 h et 18 h 30 à 20 h 30
Mercredi :	12 h 30 à 16 h 30
Jeudi :	13 h à 17 h et 18 h 30 à 20 h 30
Vendredi :	10 h à 12 h et 12 h 30 à 16 h 30
Samedi :	9 h à 12 h 30

Abonnement :
Résidents et contribuables : gratuit. Apportez une preuve de résidence ainsi qu'une preuve d'identité lors de votre inscription.

Pour toutes informations, n'hésitez pas à contacter le personnel au 819 681-3371, poste 5021 ou par courriel : biblio@municipalite.labelle.qc.ca

Fraîchement arrivés sur nos tablettes

Auteur : Patrick Senécal
Titre : Ceux de là-bas

À l'aube de la cinquantaine, Victor Bettany est psychologue auprès des étudiants du cégep de Drummondville. En excellente forme physique, c'est toujours à pied qu'il se rend au boulot... ou au CHSLD afin de rendre visite à son père, Philippe, aux prises avec l'alzheimer, et de soutenir sa mère, Thérèse, continuellement au chevet de son mari. Or, de voir dépérir son père perturbe Victor, lui qui a vécu il y a deux ans le décès accidentel de Roxanne, son amoureuse, et dont la peur de la mort s'amplifie en vieillissant. Mais, comme il le confie souvent à sa meilleure amie Lucie, Victor se sait capable de surmonter ses angoisses, et tout cela ne l'empêche pas de vivre sa vie, ni même de chercher une nouvelle âme sœur. Mais ce soir, sa rencontre avec une flamme potentielle ne s'est pas très bien déroulée et, plutôt que de revenir chez lui, Victor décide sur un coup de tête - qu'il va amèrement regretter quelques heures plus tard - d'assister à la première du nouveau spectacle de Crypto, un jeune hypnotiseur qui aime fouiller, paraît-il, dans les zones sombres de l'humain...

Auteur : Louise Tremblay-D'Essiambre
Titre : Du côté des Laurentides, Tome 1, L'école de rang

À l'automne 1931, la jeune Agnès réalise son rêve: elle sera institutrice. Cependant, à son arrivée au village des Laurentides où on l'a assignée, elle déchante. Rien ne se passe comme elle l'avait imaginé... S'installant tant bien que mal dans son nouvel environnement au confort rudimentaire, confrontée aux conséquences du silence obligé sur ses fiançailles avec Fulbert, elle se console en songeant à l'immense bonheur de contribuer à l'éducation - et à la vie - de tous ces enfants qu'elle aime déjà. Les liens créés avec Honorine Théberge, son époux Romuald et leurs enfants, dont l'adorable Jean-Baptiste et la fragile Juliana, des élèves de la classe d'Agnès, agiront comme un baume au milieu de la tourmente. Auprès d'eux, la jeune institutrice retrouvera un peu de la chaleur humaine et familiale qui lui manque cruellement. À l'ombre des magnifiques Laurentides, cette première année d'enseignement verra défiler déceptions, suspense et tragédie... mais aussi, une bonne dose d'espoir, de joie, de solidarité et d'amour.

Auteur: Michael Connelly
Titre: Une vérité à deux visages

Bénévole aux affaires non résolues pour la police de San Fernando, Harry Bosch enquête sur le meurtre d'un père et de son fils, employés dans une pharmacie. Tandis qu'il est sur la piste d'un trafic de médicaments antidouleurs, il est accusé d'avoir falsifié des preuves pour envoyer un tueur en série dans le couloir de la mort trente ans plus tôt.

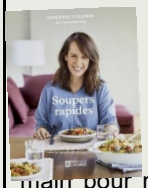

Auteur : Geneviève O'Gleman
Titre : Soupers rapides

La nutritionniste Geneviève O'Gleman vous propose une fois de plus une méthode simple et efficace pour aborder la préparation des repas avec confiance et créativité. Enfin, vous aurez tout ce qu'il vous faut en main pour renouveler vos soupers, sans que cuisiner devienne une corvée. Grâce à un large éventail d'idées, dont plusieurs solutions de dernière minute pour vous dépanner lorsque vous n'avez rien planifié, vous pourrez profiter de bons moments gourmands avec les gens que vous aimez, et ce, malgré le tourbillon de votre quotidien!

Auteur : Jérémy Demay
Titre : La vie

En 2016, j'ai participé à un stage de développement personnel donné par un certain Franck Lopvet. Pour avoir écouté plusieurs conférences et participé à de nombreux séminaires sur le sujet, je ne m'attendais à rien de nouveau... À ma grande surprise, j'ai vécu les 2 jours les plus transformateurs de toute ma vie. Puis, on est devenus amis et on a décidé d'écrire ce livre ensemble. En discutant avec Franck et en travaillant sur cet ouvrage, j'ai découvert une sagesse à la fois profonde et simple que je n'avais jamais entendu auparavant. Il nous encourage à arrêter de vouloir absolument évoluer et changer, mais plutôt à accepter ce qu'on est. Vous êtes sur le point de lire le premier livre de non-développement personnel qui pourrait changer à jamais votre vision de la vie.

Session hiver 2020
Programmation à confirmer

Cours *Début le 19 janvier 2020 **	Jour	Heure	Tarif par cours Villes membre	Tarif total villes membres*	Tarif par cours villes non-membres	Tarif villes non-membres
Mise en forme pour adulte *(Durée: 55 minutes)*			*Taxes incluses*			
AquaCardio et musculation (*Aquaforme en partie peu profonde et profonde)*	Lundi Jeudi	17:30 à 18:25 16:30 à 17:25	10,25$	92,25$/ 9 semaines	11,25$	101,25$/ 9 semaines
AquaDouceur (*Aquaforme en douceur en partie peu profonde)*	Mardi	10:00 à 10:55	10,25$	92,25$/ 9 semaines	11,25$	101,25$/ 9 semaines
Cours d'aquaforme à l'unité pour les occasionnels			13,00$	——-	14,00$	——

IMPORTANT!!!!!!

Prendre note que nous adoptons une formule spéciale pour les cours d'aquaforme de l'hiver 2020. En effet, comme nous ne pouvons garantir une session complète, nous offrons les cours jusqu'à ce que cela ne soit plus possible pour nous, par manque de personnel. Vous avez donc la possibilité de vous inscrire et de payer chaque cours à l'unité pour un maximum de 9 semaines. Idéalement, si nous sommes en mesure de le faire, la session se déroulera du 19 janvier au 21 mars 2020. Vous serez avisé à l'avance advenant le cas où la session serait écourtée.

Prendre note que si vous prenez la décision de vous inscrire, vous devez payer chacun des cours même si vous êtes absent à l'un des cours, comme cela se ferait dans une session régulière. Le but est de nous garantir un nombre minimal de participants à chaque semaine.

Pour ceux qui souhaiteraient venir de manière occasionnelle, nous avons un tarif pour les cours à l'unité. Il faut cependant appeler avant de vous présenter afin de vous assurer qu'il y a de la place.

Merci de votre compréhension!

Inscriptions

Par téléphone ou par courriel **SEULEMENT**

Du 11 décembre 2019 au 11 janvier 2020

Session Hiver 2020

ACTIVITÉS AQUATIQUES
Piscine municipale de Labelle

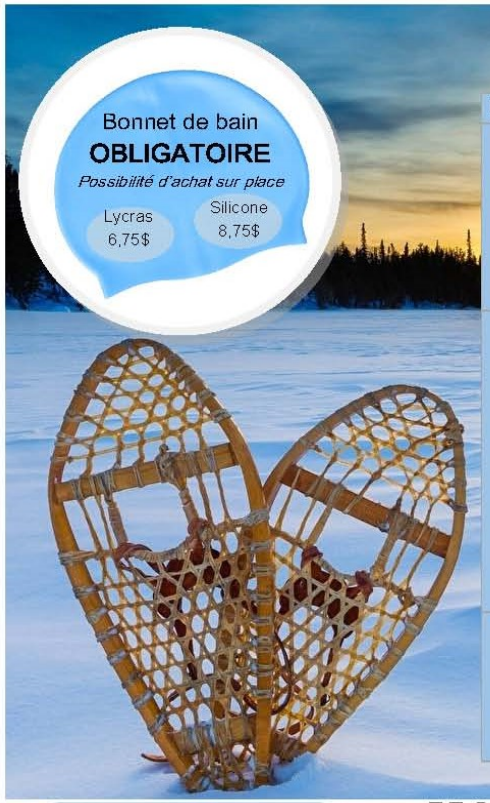

Bonnet de bain
OBLIGATOIRE
Possibilité d'achat sur place
Lycras 6,75$
Silicone 8,75$

Horaire des bains libres
Début le 19 janvier 2020

Bain Libre	Jour	Heure
Famille	Dimanche	13:00 à 15:00
	Lundi	16:00 à 17:30
	Mardi	17:30 à 18:30
	Mercredi	9:00 à 10:30 17:30 à 18:30
	Vendredi	9:30 à 11:00
Adulte	Dimanche	8:30 à 9:30 11:00 à 13:00
	Lundi	10:00 à 13:00 19:00 à 20:30
	Mardi	11:00 à 13:00 18:30 à 20:00
	Mercredi	11:30 à 13:00 18:30 à 20:00
	Jeudi	10:00 à 13:00
	Vendredi	11:00 à 13:00
Détente	Lundi	13:00 à 16:00
	Mardi	14:00 à 16:00
	Mercredi	13:00 à 16:00
	Jeudi	13:00 à 16:00
	Vendredi	15:00 à 17:00

Tarification *(Taxes incluses)*

Entrée individuelle	
Enfant *(15 ans et moins)*	2.50$
Adulte *(16 ans et plus)*	4.50$
Abonnement annuel	
Enfant *(15 ans et moins)*	85.50$
Adulte *(16 ans et plus)*	133.50$
Famille *(4 personnes)*	278.75$
Abonnement 15 bains	
Enfant *(15 ans et moins)*	27.75$
Adulte *(16 ans et plus)*	53.75$
Famille *(4 personnes)*	103.00$

Médaille de Bronze

Le brevet Médaille de bronze introduit les quatre composantes de base du sauvetage : le jugement, les connaissances, les habiletés et la forme physique. Tu apprendras les techniques de remorquage, de portage, de défenses et de dégagements afin d'être préparé à effectuer le sauvetage de victimes conscientes et inconscientes dans des situations de plus en plus risquées.

Préalables : Junior 10 et minimum 13 ans

Le cours débutera s'il y a un nombre suffisant de candidats.

Horaire: **Horaire à confirmer**

** **Appeler à la piscine pour plus de détails**

Coordonnées

Adresse: 29, rue du Couvent, Labelle, J0T 1H0
Tél: 819-681-3371 poste 5014
Courriel: piscinelabelle@h2oaquatique.ca
Site Internet: www.municipalite.labelle.qc.ca

NOUS EMBAUCHONS!! Envoie ton CV par courriel

Piscine Pierre L'Allier

Horaire du temps des Fêtes

Du 22 décembre 2019 au 18 janvier 2020

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
22 Décembre Adulte: 11h à 13h Détente: 13h à 14h Famille: 14h à 17h	23 décembre Adulte: 10h à 13h Détente: 13h à 15h Famille: 15h à 18h	24 décembre Fermé	25 décembre Fermé	26 décembre Adulte: 13h à 15h Détente: 15h à 16h30 Adulte: 16h30 à 18h30 Famille: 18h30 à 20h30	27 décembre Adulte: 10h à 13h Détente: 13h à 15h Famille: 15h à 18h	28 décembre Adulte: 11h à 13h Détente: 13h à 14h Famille: 14h à 17h
29 décembre Adulte: 11h à 13h Détente: 13h à 14h Famille: 14h à 17h	30 décembre Adulte: 10h à 13h Détente: 13h à 15h Famille: 15h à 18h	31 décembre Fermé	1 janvier Fermé	2 janvier Adulte: 13h à 15h Détente: 15h à 16h30 Adulte: 16h30 à 18h30 Famille: 18h30 à 20h30	3 janvier Adulte: 10h à 13h Détente: 13h à 15h Famille: 15h à 18h	4 janvier Adulte: 11h à 13h Détente: 13h à 14h Famille: 14h à 17h
5 janvier Adulte: 11h à 13h Détente: 13h à 14h	6 janvier Adulte: 10h à 13h Détente: 13h à 15h	7 janvier Adulte: 10h à 13h Détente: 13h à 15h	8 janvier Adulte: 10h à 13h Détente: 13h à 15h	9 janvier Fermé	10 janvier Fermé	11 janvier Adulte: 11h à 13h Détente: 13h à 14h
12 janvier Adulte: 11h à 13h Détente: 13h à 14h Famille: 14h à 17h	13 janvier Fermé	14 janvier Fermé	15 janvier Fermé	16 janvier Adulte: 13h à 15h Détente: 15h à 16h30 Adulte: 16h30 à 18h30 Famille: 18h30 à 20h30	17 janvier Adulte: 10h à 13h Détente: 13h à 15h Famille: 15h à 18h	18 janvier Adulte: 11h à 13h Détente: 13h à 14h Famille: 14h à 17h

Récupération des arbres de Noël

DU 4 AU 12 JANVIER

La Municipalité vous offre l'opportunité de récupérer votre arbre de Noël afin qu'il puisse être mis en copeaux et composté au Complexe environnemental de la Rouge. Se départir intelligemment de son arbre de Noël est un geste écoresponsable puisqu'ils peuvent être recyclés.
L'opération de récupération des arbres de Noël se tiendra du 4 au 12 janvier 2020, au garage municipal situé au 8565 Boul. Curé-Labelle.

IMPORTANT : Assurez-vous qu'aucune décoration ne soit encore dans l'arbre.

Complexe environnemental de la Rouge
RIDR

FAITES UN CADEAU À L'ENVIRONNEMENT, RAPPORTEZ VOTRE ARBRE DE NOËL

CRÉDIT D'IMPÔT REMBOURSABLE POUR LA MISE AUX NORMES D'INSTALLATIONS D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES RÉSIDENTIELLES

Nous vous rappelons qu'un crédit d'impôt remboursable a été instauré en 2017 afin d'appuyer financièrement les propriétaires qui doivent mettre aux normes leurs installations septiques.

Ce crédit d'impôt s'adresse aux propriétaires d'une habitation admissible qui feront exécuter des travaux par un entrepreneur qualifié en vertu d'une entente de service conclue après le 31 mars 2017 et avant le 1er avril 2022. L'aide financière accordée peut atteindre 5 500 $ par habitation admissible. Elle correspond à 20 % de la partie excédant 2 500 $ des dépenses admissibles. Ces dépenses doivent être issues de travaux reconnus de mise aux normes des installations d'assainissement des eaux usées d'une résidence principale, ou d'une résidence secondaire si elle est habitable à l'année et généralement occupée par le propriétaire.

Pour de plus amples informations, vous pouvez aller vers la fiche d'information sur le crédit d'impôt produite par Services Québec :

http://www4.gouv.qc.ca/FR/Portail/Citoyens/Evenements/acheter-renover-maison/Pages/credit-assainissement-eaux-usees.aspx

DATE DE TOMBÉE DE LA PROCHAINE ÉDITION

Info municipale

Merci de nous aider à vous offrir un petit journal local qui nous ressemble.

Date de tombée 17 janvier 2020
Date de parution 5 février 2020

Prenez note des numéros de téléphones suivants pour joindre le Service des travaux publics

Bureau: 819-681-3371, poste 5010
Urgence voirie: 819-429-9111
Toute autre urgence: 911

ATTENTION!

PROPRETÉ DES STYROMOUSSES

Comme vous le savez, la Municipalité de Labelle vous offre l'opportunité de déposer vos polystyrènes au garage municipal situé au 8565 Boul. du Curé-Labelle. Depuis un certain temps, il semble que certaines personnes ne nettoient pas suffisamment leur styromousse. **ASSUREZ-VOUS de bien nettoyer les items en polystyrène avant de les déposer dans le contenant de récupération:**
Il faut rincer et retirer les étiquettes, pellicules d'emballage et tampons absorbants.

De plus, portez une attention sur l'affiche des bacs vert identifiés car des styromousses ne se retrouvent pas dans le bon contenant de récupération.

Merci!

Nous vous rappelons que le stationnement dans les rues, la nuit, est interdit durant la période hivernale.

Le règlement numéro 2017-273 stipule que:

«Nonobstant toute autre disposition du présent règlement, le stationnement est interdit sur les chemins publics de la municipalité pendant la période commençant du:

15 novembre au 23 décembre inclusivement;
27 décembre au 30 décembre inclusivement;
3 janvier au 15 avril inclusivement;

Ces dispositions sont applicables entre minuit et 7h00. »

Cette mesure est prise afin de faciliter et de maintenir une qualité de déneigement sur toutes nos rues, durant la période hivernale.

Horaire de la période des fêtes 2019

Veuillez prendre note que les bureaux municipaux ainsi que la bibliothèque Lancia-Monette seront fermés du

24 décembre au 2 janvier inclusivement.

Nous serons de retour le vendredi 3 janvier avec l'horaire normal de bureau.

JOYEUSES FÊTES!

ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES

COMITÉ DE LOISIRS

La saison de hockey au dôme avec le comité **débute le 6 Janvier 2020 pour les matchs.**

Mardi de 18h30 à 19h30
Hockey
Pour les **5 à 7 ans**,
Responsable: Éric Leduc et Benjamin Robidoux
Coût: 15$/saison à payer le premier soir

Mardi de 20h00 à 21h00
Hockey **Adultes** nouveau groupe
Responsable: recherché
Coût: 20$/saison à payer le premier soir

Mercredi de 18h30 à 19h30
Hockey
Pour les **8 à 10 ans**,
Responsable: Gabrielle Bélisle et Alexis Lafrance
Coût: 15$/saison à payer le premier soir

Mercredi de 20h00 à 21h00
Hockey
Pour les **35 ans et + (groupe complet)**, Responsable: Jean-Marc Charrette

Jeudi de 18h30 à 19h30
Hockey
Pour les **11 à 14 ans**,
Responsable: Mathieu Gauthier
Coût: 15$/saison à payer le premier soir

Jeudi de 19h30 à 21h00
Hockey
Adultes (groupe complet),
Responsable: Sébastien Robidoux

Suivez-nous sur Facebook @ comité des loisirs de labelle
Pour les personnes intéressées à être bénévole info: 819-341-2474
Les inscriptions se feront le premier jour de chacune des activités auprès du responsable désigné.

Comité des loisirs

Les membres du Comité des loisirs de Labelle vous souhaite BONNE SAISON !

LA NATIVITÉ-DE-MARIE DE LABELLE

Mini-bazar de la paroisse

Un merci à toutes les personnes bénévoles qui ont fabriqué les produits et pour le dimanche 27 octobre les bénévoles qui ont travaillé à la réussite du Mini Bazar au profit de la Paroisse. Nous pouvions nous y procurer, entre-autres, pains ménage, caramel, carré aux dates, pouding chômeurs, tarte au sucre , compote de pommes, sauce aux prunes , conserves (betteraves, cornichons, relish, ketchup,) tartelettes, barres nutritives , même des repas chinois (eggs rolls, riz et sauce aux prunes) , une trentaine de variétés!

Nous soulignons de plus que le panier d'abondance offert en tirage a été gagné par madame Colette Laurin de Labelle, ici en compagnie de madame Lise Émard, marguillière.

Célébrons Noël à La-Nativité-de-Marie de Labelle
Cette période de l'Avent est un temps d'espérance et de grande préparation pour la fête de Noël. Vous vous agitez pour bien des choses. N'oubliez pas l'essentiel. Vous souhaitez découvrir, ou redécouvrir, le sens éminemment chrétien de cette fête de Noël? Rendez-vous à la chapelle du centre communautaire au 25, rue du Couvent :

Les dimanches 1er, 8, 15 et 22 décembre, à 9 h 30
pour les 4 dimanches de l'Avent

Mardi 24 décembre, 20 h Messe de la Nativité du Seigneur
Où la chorale et l'organiste vous offriront les plus beaux chants de Noël lors de cette célébration. De plus, un mini-concert vous sera offert de 19 h à 19 h 30.

Dimanche 29 décembre, 9 h 30
Messe de la Sainte Famille de Jésus, Marie et Joseph

Mercredi 1er janvier, 9 h 30 Messe de Sainte Marie, mère de Dieu
Où la chorale, accompagnée de l'organiste, vous offrira les plus beaux chants pour débuter la Nouvelle Année, à partir de 9 h.

Nous vous invitons à vous joindre à la chorale qui prévoit ses pratiques avec l'organiste, Pierrette Charette, immédiatement après la messe des 4 dimanches de l'Avent. Vous pouvez la joindre au 819-686-5484

Pour les dates et heures des célébrations dans les autres communautés de notre paroisse ou pour toute information supplémentaire, S.V.P. communiquez avec Claudette Brousseau au secrétariat, au 819-686-2023.

CLUB DE L'ÂGE D'OR

Bonjour à tous,

Fermeture pour la période des fêtes du 12 décembre 2019 au 6 janvier 2020.

Retour le 7 janvier 2020 pour les poches.
Retour le 9 janvier 2020 pour les rencontres.

Joyeux Noël et Bonne Année à tous.

Pour information : Francine Patry 819-686-2667

CERCLE DE FERMIÈRES

Bonjour,

Vous êtes invités à la réunion mensuelle qui aura lieu le 11 décembre 2019 à la salle Wilfrid-Machabée (1 rue du Pont) à 17h00.

Suivi du souper et la soirée de Noël.

Joyeux Noël et Bonne Année à tous.

Pour information : Francine Patry 819-686-2667

INTERNET HAUTE VITESSE SUR FIBRE OPTIQUE
LA MINERVE ET LE SECTEUR LAC LABELLE
Projet en cours de réalisation
Bulletin d'information – DÉCEMBRE 2019

DÉBUT DES BRANCHEMENTS

Évolution des travaux

Les secteurs ***DORSALE, Lac Chapleau et Lac Désert Réseau existant*** passent en mode branchement des clients. La firme Madysta accélère l'installation des terminaux requis à cet effet selon un enchainement logique de mise en service. Les clients seront appelés pour une prise de rendez-vous dès que les branchements seront possibles. Plus de 150 fils de services ont été installés dans ces secteurs en prévision des branchements. Nous terminons le mois de novembre avec plus de 50 branchements réalisés.

Les travaux d'ingénierie et de construction se poursuivent pour les autres secteurs. Les résidents du secteur ***Lac Désert Nouveau réseau*** recevront sous peu *l'Offre finale de service*.

Travaux d'émondage - Incontournables pour obtenir les permis de construire, ils sont source d'inconvénients pour plusieurs d'entre nous. Sachez que toutes les branches seront ramassées proprement dans les meilleurs délais.

Vandalisme – Les nouvelles installations vandalisées ont rapidement été réparées sans créer trop de délais. Avis aux malfaiteurs, la fibre optique n'a aucune valeur de revente sur le marché.

Place d'affaires - TFLM a pignon sur rue au cœur de La Minerve au ***132 des Fondateurs*** pour recevoir la clientèle durant les heures normales d'activité de 10h à 17h les jours de semaine. Pour nous rejoindre : ***(819) 274-1553 / Sans frais : 1 (833) 274-TFLM (8356).***

Nous accueillons ***Mme Esther Ste-Marie,*** notre nouvelle préposée au *Service à la clientèle*.

Vous pouvez également consulter notre site WEB ou nous faire parvenir vos questions à information@telefibrelaminerve.com

Inscription à notre base de données - À date, plus de ***960*** personnes de la Municipalité de La Minerve et du secteur Lac Labelle se sont inscrites. Au bon moment, si ce n'est déjà fait, nous vous ferons parvenir ***l'Offre de service*** utile à votre prise de décision pour l'adhésion aux services ***INTERNET HV***, ***Télévision HD*** et ***Téléphonie résidentielle***.

Claude Proulx, ing.
Directeur général
Télé-Fibre La Minerve
dg@telefibrelaminerve.com

CLUB QUAD IROQUOIS

8 décembre 2019
Assemblée générale annuelle du Club Quad Iroquois
Bienvenue à tous les membres en règle du CQI, venez rencontrer vos administrateurs : compte rendu de l'année qui se termine, états financiers, élections. À la salle du Wilfrid-Machabée de Labelle, à compter de 9h00.
Pour Info : 819-686-1414
www.clubquadiroquois@hotmail.com ou www.facebook.com/clubquadiroquois

25 janvier 2020
Randonnée aux flambeaux
Départ du stationnement de la gare de Labelle à 19h00, randonnée de soir de 70 km (aller-retour). Nous partirons de Labelle en direction du refuge 5 Étoiles, de La Minerve où un feu de joie vous y attendra. Un petit remontant vous sera offert afin de vous réchauffer. Arrivez d'avance pour l'installation des flambeaux et inscriptions. *(Un dépôt de 20$ est exigible, pour le flambeau, et celui-ci vous sera remis au retour.)*
Pour Info : 819-686-1414

www.clubquadiroquois@hotmail.com ou www.facebook.com/clubquadiroquois

CLUB DE SKI DE FOND

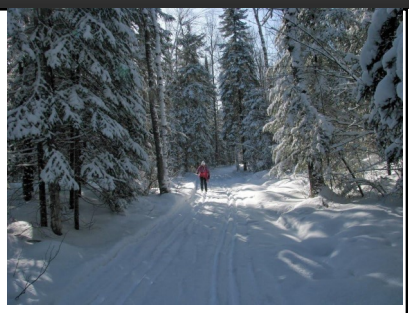

À découvrir (ou redécouvrir)
Centre de ski de fond de Labelle

Situé en pleine forêt, le Centre compte environ 25 kilomètres de sentiers de style classique, pour tous les niveaux de skieurs, damés et tracés par une fière équipe de bénévoles.

Les amateurs de raquette sont également les bienvenus, plusieurs pistes y sont aménagées donnant accès à deux refuges chauffés. Des raquettes pour enfants sont disponibles pour prêt à l'accueil Dumontier, et ce, sans frais.

Plusieurs activités y ont lieu en cours de saison soient (voir dates ci-dessous):
Randonnée YOUPPI … C'EST PARTI; Dîner vin et fromages; Dîner Oktoberfest.

L'accès aux pistes est gratuit pour les enfants de 16 ans et moins. Vous trouverez toutes les informations pertinentes (accès au site, tarification, carte de sentiers, etc) sur le site : skidefondlabelle.org

Depuis plus de 40 ans plusieurs bénévoles s'impliquent en cours d'année dans l'administration, la préparation et l'entretien du Centre. Si le cœur vous en dit vous êtes les bienvenus pour vous joindre à cette belle équipe.

*****PASSES DE SAISON DISPONIBLES DÈS MAINTENANT AU SONIC***
****

Activités 2020

RANDONNÉE YOUPPI … C'EST PARTI!!

11 janvier On se rencontre tous au refuge de la Mine, apportez votre lunch, vos boissons et votre bonne humeur!!! on donne le coup d'envoi de notre saison d'activités.

DÎNER VIN & FROMAGES

1er février Ça se passe au refuge Le Phénix, on se rencontre pour partager un goûter
Apportez votre vin, vos fromages …

DÎNER OKTOBERFEST

Mars (date à venir) Une activité très courue!!! Alors vous devez réserver avant le 1er mars.
Pour seulement 10$ (payable à l'avance) vous aurez droit à 2 gros hot-dogs accompagnés de choucroute et moutardes diverses. Apportez vos boissons.

COMPTOIR D'ENTRAIDE

Grande Vente

Tous nos manteaux sont à 5$
Bottes à 1$, tuques, foulards, gants et mitaines à 0.25$
du **9 au 13 décembre 2019**

N'oubliez pas nous serons ouverts samedi le 7 décembre de 10h à midi

Le Comptoir d'Entraide sera fermé
les 24, 25 et 26 décembre
et les 31 décembre, 1 et 2 janvier prochain
****
Achetez 2 items à prix régulier et le 3ième est gratuit (le moins cher) du **6 au 10 janvier 2020**

Profitez en !
Venez nous voir nous sommes toujours au
127 du Collège, Labelle
819-686-1878 du lundi au vendredi de 9h à 16h

N'oubliez pas nous serons ouverts
Samedi le 4 janvier *de 10h à midi*

DÎNERS DE L'AMITIÉ

Afin de planifier la quantité de nourriture nécessaire pour le Dîner, il est essentiel que chaque invité confirme sa présence à l'avance à la responsable qui vous a laissé un message téléphonique.

RÉSERVATION OBLIGATOIRE: vous avez jusqu'à 19h le vendredi précédent le dîner, sinon vous serez malheureusement refusé à l'entrée et la politique s'applique aussi aux nouveaux invités.

Dates : 5 février, 4 mars
Heure : à compter de 11h45
Lieu : salle Wilfrid-Machabée

Merci de votre compréhension.

Lise Emard,
responsable des réservations
et de l'accueil 819 686-9977

Chère communauté,

Nous sommes à la recherche d'un membre de la communauté intéressé à poser sa candidature afin de siéger sur le conseil d'établissement de l'école à volet alternatif La Relève. L'école La Relève est un milieu éducatif dynamique, prônant une approche participative, communautaire et humaniste dans laquelle chaque intervenant joue un rôle actif dans l'épanouissement de nos élèves. Votre siège sur le conseil d'établissement est important pour établir un lien entre la communauté et l'école.

Si le défi vous intéresse, merci d'informer la secrétaire de l'école au 819- 429-4104 ou de vous présenter à la prochaine assemblée qui aura lieu le mardi 14 janvier 2020 à 18h45 à l'école au 8 chemin des Pionniers, La Minerve, J0T 1S0. Pour de plus amples informations n'hésitez pas à communiquer avec nous par téléphone au 819-429-4104 ou par courriel à releve@cslaurentides.qc.ca

Les membres du conseil d'établissement.

Absents: Sylvain Duval, Éric Lapointe et Luc Bourgeois

Absents: Nathalie Robson, Geneviève Gaudreau, Gabriel Bélanger, Suzanne Ally-Grenier, Maryse Trudel, Marc Blaquière, Jacinthe Bilodeau et Sophie Sigouin

Que les fêtes soient riches de joie et de gaieté, que la nouvelle année déborde de bonheur et de prospérité et que tous les voeux formulés deviennent réalité!

De tous les employés municipaux

CRÉDITS PHOTOS: **ALLEN MCEACHERN** - *PHOTOGRAPHE COMMERCIAL*

CALENDRIER DES ACTIVITÉS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES

Mois	Jour	Heure	Activités	Organisme	Lieu
Décembre	**07**	**10h30**	La fée des étoiles a perdu le Nord Spectacle pour les 2 à 8 ans	Municipalité de Labelle	Salle Valiquette (haut de la bibliothèque)
Décembre	**08**	**9h**	Assemblée générale annuelle	Club Quad Iroquois	Salle Wilfrid-Machabée
Décembre	**9 au 13**		Grande vente	Comptoir d'Entraide	127, rue du Collège
Décembre	**11**	**17h**	Réunion mensuelle	Cercle de Fermières	Salle Wilfrid-Machabée
Décembre	**24 au 2**		Fermeture des bureaux municipaux	Municipalité de Labelle	
Janvier	**4 au 12**		Récupération des arbres de Noël	Municipalité de Labelle	
Janvier	**6 au 10**		Vente 3e item gratuit	Comptoir d'Entraide	127, rue du Collège
Janvier	**11**		Randonnée Youppi… c'est parti!	Club de ski de fond de Labelle	Rencontre au refuge de la Mine
Janvier	**17**		Date de tombée– Info municipale	Municipalité de Labelle	
Janvier	**19**		Début horaire des bains libres—session hiver 2020	Piscine Pierre L'Allier	
Janvier	**25**	**19h**	Randonnée au flambeaux	Club Quad Iroquois	Départ stationnement de la gare à Labelle
Février	**01**		Dîner vin & fromage	Club de ski de fond de Labelle	Refuge Le Phénix
Février	**05**		Parution—Info municipale	Municipalité de Labelle	
Février	**05**	**11h45**	Dîner mensuel	Dîners de l'Amitié	Salle Wilfrid-Machabée

Municipalité de Labelle, 1 rue du Pont, Labelle (Québec) J0T 1H0
Tél.: **819 681-3371** • Téléc.: **819 686-3820**
www.municipalite.labelle.qc.ca
Pour publication: info@municipalite.labelle.qc.ca

INFO MUNICIPALE: COPYRIGHT 2016, MUNICIPALITÉ DE LABELLE. TOUS DROITS RÉSERVÉS.